

Image not found or type unknown



# Impôts sur opérations de bourse depuis l'étranger.

Par **poitrail22\_old**, le **25/12/2007** à **12:50**

Bonjour,  
Si je réside à l'étranger (hors union européenne) et que je suis inscrit à un site français de bourse en ligne, dois-je payer les impôts français? Comment dois-je procéder pour échapper à ces impôts?  
Merci et à bientôt.